

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 795

Artikel: Une héroïne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

Hommage à une pionnière féministe

Les autorités du Mont sur Lausanne et la section locale de la Ligue vaudoise contre la tuberculose ont pris congé, le 3 février, de Mlle Elisa Serment, qui a présidé pendant trente ans la section et a rendu à l'agglomération du Mont, les meilleurs services, avec une belle vaillance.

Rappelons, pour ceux qui pourraient l'ignorer, que Mlle Serment est âgée de 87 ans et qu'elle a rendu aussi, à l'Union des femmes de Lausanne, à la Fédération vaudoise des Unions de femmes et à l'Alliance de sociétés féminines suisses les plus grands services. C'est une pionnière du mouvement féministe dans le canton de Vaud.

* * *

Entendu à la fête du 24 janvier des libéraux vaudois, à laquelle s'associent les aspirantes citoyennes :

« Pourquoi les Genevois fêtent-ils entre hommes l'Escalade ? C'est tout de même grâce à la Mère Royaume que les Savoyards n'ont pas réussi leur coup de main. Ce serait un hommage à rendre aux descendantes de la Mère Royaume, que de les associer à la célébration officielle de l'Escalade, et ce serait aussi répéter que l'on peut à la fois s'occuper de son pot et des affaires du pays.

Les repas d'Escalade où il n'y a que des hommes, sont des banquets de parti politique, rien de plus. Les dîners traditionnels, conformes à l'esprit de la fête, se passent en famille, ou à la Compagnie 1602, absolument mîtée où se trouve toujours réincarnée « Dame Royaume », au milieu de compagnons et compagnes en costumes du XVI^e siècle.

GENÈVE

Le mardi 19 février se sont réunies pour la première fois, les déléguées des différentes sociétés qui vont entreprendre la campagne de propagande dans la population féminine, en vue du scrutin du 30 novembre. Le nombre des déléguées présentes était de 21, elles seront sans doute vingt-quatre ou vingt-cinq. Dans ce groupe on a élu un bureau de onze membres qui se réuniront plus fréquemment. On a passé ensuite à l'élection de la présidente. C'est Mme Eric Choisy (Satigny) qui a obtenu la majorité des voix, et à qui va échoir la plus lourde responsabilité. Cependant, il est une autre charge qui ne sera pas une sinécure et qu'a bien voulu accepter Mme Ch. Gautier, c'est celle de présider la commission des finances, mais il s'agira d'user d'ingéniosité souriante afin que les bourses s'ouvrent.

Dès la prochaine séance du Comité d'action qui vient d'être constitué, on s'occupera de former les différentes commissions de conférences, de propagande, de presse, etc.

Le Comité d'action ne peut rien entreprendre sans argent, il n'a pas encore son compte de chèques, mais en attendant on peut verser les dons au compte de l'Association du Suffrage I. 2095, Genève.

Hommage à Georges Mottier
1909-1951

Une philosophe vaudoise nous envoie cet hommage à un jeune philosophe genevois trop tôt enlevé aux siens et à ses amis.

Peu de philosophes ont un titre plus sérieux que Georges Mottier, à susciter un *in memoriam* dans une revue féminine, car nul plus que lui n'a valorisé notre travail.

Si, dans ses ouvrages philosophiques, le philosophe genevois n'a pas abordé ce sujet, que de fois l'ai-je entendu rendre courage à de jeunes amies de sa femme, lorsque celles-ci qualifiaient leur austère besogne de maîtresse de maison d'assomante : éternelle lutte entreprise dans la matérialité et qui donne si peu de satisfaction : à peine un appartement est-il propre à un bout qu'il faut recommencer à le nettoyer à l'autre, etc.

Chaque fois Georges Mottier trouvait le mot juste, montrant combien ce travail de substructure, aussi fastidieux soit-il pour qui l'accomplit, était précieux pour l'épanouissement du foyer et dans le but visé, l'on trouve toujours l'énergie nécessaire, ajoutait-il avec son sourire bienveillant et réservé.

Toute vocation n'exige-t-elle pas de celui qui s'y adonne *oubli de soi et abnégation* ? Vertus dont la pratique nous sera rendue plus aisée lorsque nous penserons à

Nos suffragistes à l'œuvre

Un scrutin sensationnel
Les vitraux de la cathédrale de Bâle
Une expérience à méditer

Depuis plus de 30 ans, les femmes de l'Eglise protestante sont électrices et éligibles à Bâle-Ville. Jusqu'ici, elles ont participé à des élections pour le Synode et les Conseils de Paroisse, et quelques-unes ont été élues membres, soit du Synode, soit des différents Conseils de Paroisse de la ville et des deux communes de Riehen et de Bettingen (qui forment le canton de Bâle-Ville).

La participation des femmes a toujours été un peu plus élevée que celle des hommes, mais cependant jamais réjouissante. Il y a eu des participations de 12 %, de 14 % et de 16 %. Pour les hommes, le pourcentage se réduisait en général de 2 %, c'est-à-dire, si 14 % d'électrices votaient ou plutôt participaient à une élection (même de pasteurs), il y avait 12 % d'électeurs.

L'Eglise protestante de Bâle, séparée de l'Etat depuis 1912, n'a jusqu'ici jamais donné l'occasion à ses adeptes de se prononcer sur une question matérielle ; les protestants n'ont pris part qu'à des élections.

Les vitraux de la cathédrale sont, d'après ce qu'en disent les connaissances, en mauvais état ; il fallait donc ou les réparer, ou les remplacer. Comme les anciens vitraux n'ont vraiment pas de valeur artistique, on trouvait dommage de verser une somme considérable pour les réparer. Plutôt en faire faire d'autres. C'est ce qui fut prévu, et après un concours entre différents artistes, on décida de confier l'exécution de nouveaux vitraux au meilleur des concurrents (ce que reconnaissent les adversaires aussi) du nom de Hindenlang. Le Synode cependant, pour commencer, n'a pas pu se prononcer en faveur du projet, il s'est trouvé en désaccord avec le Conseil d'Eglise (Kirchenrat). Après une nouvelle discussion et avec un nombre étonnant d'abstentions, le Synode s'est finalement déclaré d'accord de charger Hindenlang de faire de nouveaux vitraux. Le Grand Conseil a même voté un subsidé (les vieilles églises telles que la cathédrale étant, en tant que bâtiment célèbre, « classées », c'est-à-dire que l'Etat doit aussi aider à la restauration, si besoin est).

Là-dessus, un comité s'est constitué et a lancé un référendum (tout comme en politique) ; les signatures nécessaires ont été acquises sans difficulté, ce qui voulait dire que « le peuple » protestant, cette fois les femmes incluses, aurait à se prononcer. A partir de ce moment, la presse des différents partis a été submergée d'articles, pour et contre, parmi lesquelles se trouvaient aussi passablement de voix de femmes. Depuis le Nouvel-An, jusqu'au moment de la votation, des soirées ont été organisées, dans lesquelles on entendait des conférences contradictoires, et une exposition des vitraux « en herbe », a été ouverte au Gewerbemuseum, où des foules se sont rendues pour se former une opinion. Jamais une question politique n'a eu de pareilles répercussions dans le public, que cette question d'art et de

l'église. Ceci a été constaté par les amis et les adversaires, et des deux côtés avec satisfaction (ce ne sont donc pas seulement les questions économiques et qui touchent au porte-monnaie qui savent passionner les gens !). Les « Basler Nachrichten », journal libéral, a reçu 76 articles envoyés par des personnes de tous âges, de toutes les classes de la société, et des deux sexes. Naturellement que le journal n'a pu en imprimer qu'une petite partie. Dans les deux comités, on trouvait des noms de femmes et d'hommes. Dans les discussions, il y eut aussi des femmes qui prirent la parole, et on ne pouvait rencontrer des gens, des connaissances (hommes et femmes), sans que l'on discutât « die Münterscheiben ». — Survint la votation.

Moi-même, j'aurais cru à une participation plus grande de la part des membres de l'Eglise. Il faut que je dise encore que nous avons, au sein de notre Eglise protestante, les conservateurs (positifs) et les libéraux qui se nomment « kirchlich-fortschrittlich ». Mais cette session n'a eu aucune influence sur les avis pour et contre. On trouvait des amis et des adversaires des deux côtés, on trouvait aussi des pasteurs « positifs » partisans des nouveaux vitraux, d'autres contre.

Le résultat de la votation a été le suivant : 14.866 non contre 6.748 oui, ce qui correspond à une participation d'environ 25 %. Parmi les 87.000 électeurs et électrices, 21.614 sont allés voter. Sur les 48.000 femmes, 12.121 ont voté (25,03 %), sur les 38.500 hommes, 9.585 ont voté (24,89 %). On peut dire que les deux sexes ont participé pareillement, soit un quart.

Pourquoi si peu de voix ? Il faut savoir que, dans les listes de l'Eglise protestante, on compte toutes les personnes qui n'ont pas donné leur démission, c'est-à-dire beaucoup de familles qui ne prennent en fait pas grand intérêt aux affaires de l'Eglise, mais qui ne la quittent pas, parce qu'elles veulent pourtant faire baptiser leurs enfants, etc. Toutes ces personnes ne se sont pas dérangées pour aller voter. D'autres, et je le sais de la part de plusieurs femmes, ont eu de la peine à se décider. Elles ont été plutôt contre, mais leur pasteur, étant pour, elles ont préféré ne pas prendre part à la votation (dommage !).

Voilà, je crois, ce que je puis vous dire de cette votation. En allant moi-même à la maison d'école, tout près de chez moi, pour déposer mon bulletin de vote, j'ai vu bien des couples, accompagnés par leurs petits enfants, aller prendre part à la votation, tout naturellement, sans trouver rien d'étonnant à ce que les femmes y aient participé tout comme les hommes. A la table, où il fallait échanger la carte d'électeur contre le bulletin de vote, un homme et une femme formaient le bureau d'élection (Wahlbureau). Pour compter les voix, hommes et femmes ont collaboré.

E. Vischer-Alioth.

Nota bene

Il n'entre pas dans le cadre de ce petit hommage d'analyser l'œuvre si riche malgré sa brièveté de Georges Mottier, mais voici les titres de ses principales études : *Art et conscience*, qui étudie le fameux problème des rapports entre les exigences de la morale et celles de la liberté, nécessaire à la création artistique, *Liberté et déterminisme* où l'auteur reprend à son point de vue personnel le classique débat qui met aux prises les philosophes depuis l'Antiquité grecque, enfin *L'Esthétique et le subjectivisme* issu de Kant, est un opuscule très dense dans sa concision.

*

Une héroïne

Mme Jeanne Andrews de Weasenham, dans le Norfolk, a reçu du gouvernement belge, quatre certificats pour son héroïsme et pour son travail dans la résistance. Née d'un père écossais et d'une mère belge, Mme Andrews habitait Lembeck, près de Hal, lors de l'invasion allemande de 1940 et ne put rejoindre l'Angleterre. En 1942, elle entra dans une chaîne d'évasion qui venait en aide aux aviateurs alliés abattus. En 1943, la Gestapo l'arrêta. En dépit des tortures, Mme Andrews ne parla pas et les Allemands la condamnèrent à mort. Elle fut délivrée en Allemagne avant que la sentence ait pu être exécutée. Mme Andrews a épousé un aviateur qu'elle a sauvé pendant la guerre.

NEUCHÂTEL

La Chaux-de-Fonds

La section de la Chaux-de-Fonds entendra prochainement une causerie sur les démarches faites par le comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin auprès des Chambres fédérales pendant l'année dernière et les conclusions qu'il faut tirer de ces expériences. La conférence sera donnée par Mme Choisy (Genève), membre du comité central.

FRIBOURG

L'activité de la section suffragiste fribourgeoise, ralentie dernièrement par l'état de santé de sa présidente, reprendra prochainement le rythme de ses réunions.

LUCERNE

Le cercle lucernois qui défend les intérêts féminins (Verein für Frauenbestrebungen) a entendu le 11 février, dans l'aula du Musée, une causerie de Mme Mary Lavater-Slooman, dont on a célébré en décembre le soixantième anniversaire, évoquant ses souvenirs de Grèce, où elle vécut un certain nombre d'années.

Nos concours
pour l'année 1952

1. Au début du XX^e siècle, y avait-il déjà dans le monde des pays où les femmes jouissaient de droits politiques ?
2. Citer des pionnières aux Etats-Unis, en Angleterre, ailleurs ?

L'Alliance Internationale des Femmes

Droits égaux, responsabilités égales
et le conflit anglo-égyptien

A la demande d'un membre de son comité, l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales, a été sollicitée d'intervenir en faveur d'une solution pacifique, au sujet du différend anglo-égyptien. L'Alliance, en réponse à cet appel de Mme Ceza Nabaroui, a écrit une lettre aux Nations Unies, priant instamment les deux gouvernements en question de porter leur différend devant le Tribunal international de La Haye. Le Secrétariat des Nations Unies a répondu que cette lettre a été incluse dans la liste des communications provenant d'individus et d'organisations non-gouvernementales, destinées aux membres du Conseil de Sécurité. Ceux-ci reçoivent cette liste périodiquement.

De l'abstentionisme

Le désintéressement des affaires publiques n'est pas un mal récent. Différentes informations semblent prouver que lors des premiers scrutins, les électeurs (le croirait-on) en eurent de la peine à se mettre en route. Et on voudrait que les femmes se précipitent aux urnes ! Lisez plutôt :

« ... Dès le milieu de 1790, le chiffre des abstentions est énorme. A Besançon, sur 3.200 inscrits, il n'y a que 959 votants. A Grenoble, sur 2.500 inscrits, 2.000 abstentions. A Paris, en novembre 1791, aux élections municipales, 80.000 inscrits, 10.000 votants... » (Histoire des Français, par Pierre Gaxotte, tome vol., p. 279).

La nouvelle liberté, apportée par la Révolution, qui mettait un bulletin de vote dans la main des citoyens, ne semble pas avoir été bien comprise par les nouveaux électeurs. Faudrait-il donc s'étonner si, dans notre pays, les femmes ne viennent pas d'emblée aux urnes en masse ?

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

M^{me} Vve L. MENZONE

Solidité - Elegance

5 % d'escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30